

**DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES TECHNIQUES**

Dossier suivi par Loïc PLUSQUELLEC  
Email : loic.plusquellec@chamonix.fr  
Tél : 04 50 53 75 20

**Nos Réf :** IR/175786

## COMITES DE VILLAGE 2017

### ARGENTIERE LE 11 Octobre 2017

**Présents :** M. FOURNIER, Mme CEFALI, Mme CHAYS, M. COUVERT, M. DEVOUASSOUX, M. DUCROZ, Mme FLEURY, M. PAYOT, M. PLAUD, Mme RABBIOSI, Mme SEIMBILLE, M. SLEMETT, Mme TERMOZ, M. BOUTEILLE, M. BONINO, M. PLUSQUELLEC, M. VAGNET, Mme VALLET

**Excusée :** Mme BAVUZ

**Secrétaire de séance :** Nathalie ROBERT

-----

#### **FINANCES :**

##### **Question posée :**

Que représente la part du budget de fonctionnement de la Communauté de Communes ?

Réponse donnée :

Comme tous les budgets des collectivités locales, le budget de la communauté de communes est composé de deux parties distinctes : le fonctionnement et l'investissement. La part du budget fonctionnement représente environ 75%.

#### **LOGEMENTS :**

Remarque des participants sur le Programme logement Argentièrè :

Il est agréable de voir que le nouveau projet est joli. Le style est plus harmonieux et respecte architecturalement les constructions du village.

#### **URBANISME :**

##### **Question posée :**

Existe t-il une autorisation de droit à bâtir de +20%, si on utilise des matériaux environnementaux ?

### Réponse donnée :

Il est à noter que la loi ALUR donne déjà beaucoup de droits à construire. Il y aura des avancées intéressantes à venir dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).

### **REMONTÉES MECANIQUES :**

#### **Question posée :**

- Télécabine du Tour : Un pont à mi hauteur ? Il y aura des cabines 6 ou 8 places ? Et le second tronçon ?

#### Réponse donnée :

- Un pont était prévu avec la solution du départ de la télécabine en bas de parking, il n'apparaît plus aujourd'hui nécessaire. La capacité du parking du Tour est limitée. Il n'est pas compatible avec le débit d'une télécabine. La solution durable est d'améliorer la desserte du Tour par un renforcement des transports en communs en période de pointe. Pour ne pas impacter la qualité de vie du village en période de forte affluence, une étude est également en cours avec le cabinet Infraroute pour travailler sur l'ensemble des circulations du site.

Un plan d'investissement a été validé avec la Compagnie du Mont-Blanc lors du renouvellement de la DSP. Un appareil neuf est livré chaque année sur l'ensemble des domaines. En ce qui concerne la télécabine du Tour, la commune est attentive à l'intégration paysagère de la gare G2 dans l'alpage de Balme. Au regard du changement de l'appareil, la volumétrie des gares devrait être sensiblement équivalentes.

Le second tronçon sera toujours un télésiège. Son remplacement interviendra plus tard conformément au plan d'investissement de la DSP. La priorité du plan est de remplacer les installations des premiers tronçons « bas » des remontées de la vallée.

#### **Question posée :**

- Secteur de Lognan, il faut ouvrir plus tôt le second étage. Pour le ski de randonnée, monter et redescendre sur le glacier pour 9h30, c'est déjà tard. Si en plus, on a de l'attente et si on veut faire l'aiguille d'Argentière, c'est compliqué.

#### Réponse donnée :

- Nous ne répondrons pas au nom de la Compagnie du Mont-Blanc qui est sensibilisée à ce sujet. La montagne et les pratiques changent. Les alpinistes ont maintenant la possibilité de faire plus de courses en mai ou juin. Sur le site de Lognan et Brévent/Flégère, il est étudié la possibilité de pouvoir ouvrir plus tôt. Cette question est à l'étude, notamment sur les trafics potentiels et les coûts associés qui sont en cours d'estimation par la Compagnie du Mont-Blanc.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Questions posées :**

1. Aménagement routier "les Iles – les Grassonnets" : Pas beaucoup d'avancement sur les abris bus couverts... Dès qu'il y a de la neige les bus s'arrêtent aux Chosalets, peuvent-ils monter jusqu'à la gare et peut-il y avoir une borne aux Chosalets ?

#### Réponse :

L'aménagement « aux Iles » et aux « Grassonnets » est en cours. Les deux anciens arrêts bus étaient trop proches, il était utile de mutualiser les deux arrêts en un seul point. Le point supprimé a été transformé en parking pour les besoins du secteur.

Actuellement, n'y a que 30 % d'abris bus sur l'ensemble des arrêts du réseau. Pour améliorer la qualité du service, la communauté de communes veut améliorer le taux d'équipements des arrêts et

uniformiser les abris. Le modèle retenu est celui du nouvel arrêt « des Tines ». Un plan de déploiement des nouveaux abris voyageur est lancé. Celui-ci va se mettre en œuvre sur les prochaines années.

La difficulté se situe au carrefour de la FIS pour faire faire demi-tour aux autobus lorsque la route d'accès au Col des Montets est fermée. Cette manœuvre est compliquée et dangereuse, aussi le demi-tour se fait au carrefour giratoire des Chosalets. Il est précisé que si une bonne information est donnée, le trajet à pied depuis le centre d'Argentière est réalisable. Il faut anticiper pour transmettre l'information au niveau des arrêts de bus. Il est à l'étude la mise en place de dix bornes « informations voyageurs » annonçant en temps réel l'état des réseaux de transports en communs (train et bus).

2. Possibilité de mettre en place une navette ? Le bus express peut-être synchroniser avec la ligne N°2 ? Qu'en est-il des fréquences horaires tout les ¼ et le renfort du nombre de bus ? les transports proposés ne sont pas satisfaisants.

Réponse :

Il est bien de discuter des transports en communs, cela veut dire que cela fonctionne et qu'ils sont utilisés. La libre circulation dans les transports en commun de la vallée est quasiment unique en France pour notre strate de collectivité.

Pour rappel, le transport en communs est un fort engagement de la collectivité et cela se traduit par un important budget de 3,5 millions d'euros par an. Il est toujours possible d'améliorer le réseau et sa fréquence mais cela aura une répercussion sur la fiscalité, ce qui n'est pas souhaitable.

3. Concernant les abris bus de la gare, il n'y a rien d' existant, un abri provisoire est-il possible ?

Réponse :

Dans le cadre de l'aménagement de la place de la gare un arrêt de bus couvert sens montant est prévu. A court terme, après le démontage du panneau d'information de la CMB, un abri provisoire sera mis en place. Pour le sens descendant seul l'arrêt sera marqué, la commune ne maîtrisant pas le foncier pour implanter un abri.

Pour information, il est également prévu la mise en place d'un abri bus à la Fis, sens descendant. Le sens montant étant déjà équipé.

4. Concernant le train, cela fait deux ans et demi qu'il y a des travaux en intersaison, cela va t-il durer ?

Réponse :

La ligne St gervais – Vallorcine a besoin de lourds investissements pour pérenniser le mode de transport ferroviaire. Il manque 550 mètres à traiter sur le secteur de « la Joux » et aussi un long tronçon entre Servoz et Chedde. Il faut réaliser un peu plus de 22 millions d'euros pour la prochaine phase d'investissement. Pour boucler le financement, nous réfléchissons à un autre mode de fonctionnement avec l'aide de la ministre des transports.

Cela représente encore plusieurs années de travaux, c'est la condition pour sauver la ligne.

5. Est-il possible de mettre un ralentisseur sortie gare de Montroc ?

Réponse :

Le pourcentage de la pente de la voie communale est trop élevé, ce qui n'est pas réglementaire pour ce type d'aménagement. Il se pose également le problème d'évacuation des eaux pluviales. Les passages piétons sont matérialisés sur site.

De manière générale, il est noter que la commune est confrontée aux problèmes d'incivilité et de non respect des vitesses réglementaires. Il n'est pas normal d'être obligé d'investir autant pour devoir faire ralentir les gens qui ne respectent pas le code de la route.

6. Plus de présence de la police municipale à la sortie de l'école. Il pourrait y avoir des parents bénévoles, cela se fait dans nombreux villages ? Faut-il une formation ?

Réponse :

La commune a obtenu l'autorisation du département pour la mise en place d'un ralentisseur sur la Route Départementale 1506 devant le groupe scolaire. Les travaux sont prévus au printemps 2018, en période creuse.

Pourquoi pas des parents d'élèves bénévoles pour accompagner les enfants. Pour la formation, une réponse sera apportée au conseil d'école.

7. On sait à qui s'adresser pour les transports en communs, soit à la Mairie et auprès des élus mais si on a des demandes à faire à la Compagnie du Mont-Blanc c'est très compliqué : un comité des usagers pourrait-être mis en place ?

Réponse :

La commune a des échanges réguliers avec les professionnels du tourisme et les guides. Le suivi de la DSP « remontées mécaniques » est directement assuré par la commune. Ce point fera l'objet d'une réflexion avec la Compagnie du Mont Blanc.

8. Comment développer l'offre touristique sur Lognan ?

Réponse :

Un groupe technique est constitué pour étudier un renforcement de l'offre touristique du site de Lognan et des Grands-Montets. Un projet de cheminement depuis Lognan vers le point de vue est en cours. Cela demande également une réflexion partagée avec l'autorité environnementale sur des projets de grandes tyroliennes et/ou ponts de singes. Ce sont des projets touristiques globaux à mettre en place avec l'ensemble des partenaires : offres à proposer, conditions d'accueil sur site, services à mettre en œuvre. Il y a un gros travail de réflexion à faire et pas uniquement pour la promotion de l'hiver.

Comme cela s'est réalisé sur le site du Montenvers, le secteur de Lognan est également à prendre en compte. La compagnie du Mont Blanc travaille sur des propositions.

9. Parking de la FIS : Il faudrait matérialiser le haut ou le bas pour sortir du parking il y a trop souvent des accrochages.

Réponse :

Ce point va être étudié avec les services pour améliorer son fonctionnement et le marquage au sol.

10. Concernant les déchets verts, il n'y a rien à Argentièrre il faut aller à Chamonix. Il n'existe pas de ramassage des encombrants,

Réponse :

Depuis plusieurs années, sur le site du tennis des Iles, une benne à déchets verts est présente à destination des habitants d'Argentièrre. Cela évite de descendre à Chamonix. Ne pas hésiter à l'utiliser.

Depuis la création de la déchetterie à Chamonix, il n'y a plus de ramassage des encombrants. Pour les habitants qui ont des problèmes de déplacement avec des objets de taille importante, il faut prendre contact avec le service social de la commune qui peut organiser l'enlèvement sous certaines conditions.

11. Signalétique au rond-point des Chosalets, tout le monde pense qu'en allant tout droit, c'est la direction du centre du village. A revoir.

Réponse :

Suite à la demande des riverains et commerçants, la signalisation a déjà été renforcée pour cet hiver. Un bilan sera fait à la fin du printemps 2018.

12. Beaucoup de déchets de mégots, il faut augmenter le nombre de poubelles avec des cendriers.

Réponse :

Un point sera fait avec les services techniques.

13. L'escalier en métal après le pont de chemin de fer au niveau de la Galerie de Mont-Roc a des marches instables.

Réponse :

Une entreprise de serrurerie interviendra sur place.

La réunion se termine avec les remerciements aux associations qui travaillent pour la vie du village ; formidable entraide entre les associations (Foyer des Œuvres, l'Étape et le club des sports) sur les grosses manifestations comme la fête du village et l'Argentrail : remerciements aux bénévoles.

Fin de la séance à 20h30.

**Conseiller de Secteur**

**Patrick DEVOUASSOUX,**

